

COMMUNIQUÉ

Le lycée professionnel n'est pas un berceau pour l'apprentissage !

Avec le retour d'un poste de ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels et de l'apprentissage, sous la double tutelle Travail/Éducation nationale, le projet de démantèlement des lycées professionnels publics se poursuit. Ainsi, le Premier ministre ne réalise pas qu'un ajustement de son équipe gouvernementale, il annonce le renforcement d'une politique contre l'élévation du niveau de qualification et l'émancipation de la jeunesse défavorisée.

En mélangeant formation scolaire et apprentissage au sein d'un même portefeuille, le gouvernement veut imposer l'apprentissage comme unique horizon. Le retour de la tutelle du ministère du Travail confirme la vision purement utilitariste de l'éducation et notamment du lycée professionnel, portée par E. Macron et ses gouvernements successifs. Surtout, en amalgamant l'enseignement professionnel, dont la mission est la formation et l'élévation du niveau de qualification des jeunes, et l'apprentissage, outil de gestion du marché de l'emploi, le gouvernement affiche clairement son mépris pour le statut scolaire.

La précédente double tutelle avait débouché sur une réforme de l'enseignement professionnel sous statut scolaire pour le rapprocher de l'apprentissage. L'objectif était d'augmenter le temps en entreprise tout en diminuant le temps de formation en LP. Grâce à la mobilisation des syndicats et des personnels des lycées professionnels, la ministre déléguée C. Grandjean avait réduit sa réforme à un parcours différencié pour inciter les élèves de terminale bac pro à quitter l'école plus tôt et aller au travail. Cette réforme, qui imposait également des examens en mai et une réduction du nombre d'heures de cours, est un échec avéré, récemment reconnu par le ministre de l'Éducation nationale lui-même.

Les réformes de l'enseignement professionnel se succèdent et font entrer davantage l'entreprise dans l'école, au prétexte de diminuer le chômage des jeunes. Le lycée professionnel ne peut pas être le bouc émissaire de cette politique absurde quand les dizaines de milliards déversés pour l'apprentissage ces dernières années ont pourtant abouti à un échec : près d'un jeune sur cinq est au chômage.

Sous les quinquennats Macron, les dispositifs se sont accumulés (Avenir pro, parcours différencié, mixage des publics...), laissant toujours plus de place au "monde du travail" et diminuant les heures de cours. Des élèves voient la porte du lycée professionnel se fermer faute de places suffisantes. Cette délégation ministérielle mêlant enseignement et apprentissage augure un nouveau développement du mixage des publics (élèves et apprenti-es dans la même classe), pourtant pénalisant pour les jeunes et dégradant le métier des professeur-es de lycée professionnel.

Le SNUEP-FSU dénonce la création de cette délégation ainsi que la double tutelle du ministère du Travail et du ministère de l'Éducation nationale.

Le SNUEP-FSU réaffirme que la formation professionnelle initiale doit rester une mission de plein exercice de l'Éducation nationale dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans. Il appelle les collègues à la plus grande vigilance et les informera des projets qui feraient jour.

Pour le SNUEP-FSU, les élèves de la voie professionnelle scolaire ne sont pas une main d'œuvre à disposition des entreprises. Ils et elles sont des élèves à part entière qui méritent une formation professionnelle globale, citoyenne et émancipatrice.

Déterminés à gagner, défendre et proposer

